

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi 08 février, à 19H30, les membres du conseil municipal se sont réunis, salle de la mairie, sous la présidence de Mr NACCACHE Roger, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- Subventions 2019 associations locales et caritatives,
- Tarifs 2019,
- NATURA 2000 extension périmètre,
- Convention médiathèque départementale,
- Autorisation mandatement 25% des investissements,
- Questions diverses.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'attribuer une subvention aux associations suivantes :
 - 3T Racing Team : 800 €
 - Les Amis de Chabrolles : 750 €
 - FOPAC : 500 €
 - Les Amis de l'école : 500 €
 - Les P'tits Loups : 600 €
 - Amicale des retraités P et Ch et SCF : 400 €
 - PyraBeffes : 300 €
 - Tennis Club : 500 €
 - Les écoliers des Tilleuls : 600 €
 - Energym : 700 €
 - Comité des Fêtes : 600 €
 - Viet Vo Dao : 500 €
 - FNACA : 300 €
 - Olympique Loire Val D'aubois : 800 €
 - Le Petit théâtre de Beffes : 500 €
 - La Pétanque beffoise : 700 €
 - Karaté Club Beffois : 500 €
 - Age d'Or : 1000 €
 - Comité des œuvres du personnel communal : 4000 €
- Décide d'attribuer une subvention à l'association d'aide à domicile FACILAVIE d'un montant de 100 € pour l'année 2019.
- Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 550 € à l'association « Les Amis de Chabrolles » en compensation de la location d'un manège enfantin pour le marché de Noël.
- Fixe les tarifs suivants à partir du 1^{er} mars 2019 :

▪ **Location des salles des fêtes :**

ANCIENNE SALLE DES FETES		
	Du 01/05 au 30/09/2019	Du 01/10/2018 au 30/04/2020
TARIFS SEMAINE		
Vin d'honneur	GRATUIT	
TARIFS WEEK-END (samedi ou dimanche)		
Concours de belote (org local) et autres manifestations locales à but lucratif	40,00 €	55,00 €
Vin d'honneur lié à un mariage (org local)	GRATUIT	
Arbre de Noël et autres activités non lucratives	GRATUIT	
pour les associations beffoises seulement		
TARIFS WEEK-END (Dimanche uniquement)		
Déjeuner ou Diner dansant (org local)	120,0 €	150,00 €
TARIFS FORFAIT OBLIGATOIRE POUR 2 JOURS (samedi et dimanche)		
Bal (org local)	135,00 €	175,00 €
Diner dansant (org local)	175,00 €	215,00 €
Banquet (org local)	135,00 €	175,00 €
NOUVELLE SALLE DES FETES		
	Du 01/05 au 30/09/2018	Du 01/10/2018 au 30/04/2019
TARIFS SEMAINE Du Mardi au Jeudi inclus (sauf jours fériés)		
Bal (org local)	130,00 €	160,00 €
Déjeuner ou Diner dansant (org local)	165,00 €	200,00 €
TARIFS WEEK-END (samedi ou dimanche)		
Rifles (org local)	110,00 €	135,00 €
Concours de belote (org local) et autres manifestations locales à but lucratif	55,00 €	70,00 €
Arbre de Noël et autres activités non lucratives	GRATUIT	GRATUIT
pour les associations beffoises seulement		
Réunion (org ext)	80,00 €	105,00 €
TARIFS WEEK-END (Dimanche uniquement)		
Bal (org local)	135,00 €	165,00 €
Déjeuner ou Diner dansant (org local)	170,00 €	205,00 €
TARIFS FORFAIT OBLIGATOIRE POUR 2 JOURS (samedi, dimanche) et jours fériés		
Bal (org local)	190,00 €	230,00 €
Bal (org ext)	605,00 €	650,00 €
Déjeuner ou Diner dansant (org local)	240,00 €	290,00 €
Banquet (org local)	175,00 €	225,00 €
Banquet (org ext)	380,00 €	440,00 €
LOCATION VAISSELLE		
	Local	Extérieur
Location de vaisselle	40,00 €	80,00 €

▪ **Tarifs C.R.I :**

Espace santé : Forfait mensuel :

- ♦ Mise à disposition exclusive minimum de 60H/mois : 155€
- ♦ Mise à disposition partagée à 2 intervenants : 120€ chacun
- ♦ Mise à disposition partagée à 3 intervenants : 100€ chacun

Espace mixte et partagé Infirmières, esthéticiennes et autres :

- ♦ créneau ½ journée : 7€
- ♦ créneau journée : 10€

Espace spécifique coiffure

- ♦ Forfait mensuel : 240€

Espace informatique

- ♦ Créneau de 2H : 70€
- ♦ ½ journée : 100€
- ♦ Journée : 180€

▪ **Centre de Loisirs**

TARIFS SEMAINE

Pour les enfants de Beffes et scolarisés à Beffes

<u>Quotient familial</u>	<u>1 enfant</u>	<u>2 enfants et plus</u>
< 430	29 €	28 €
431 à 620	30 €	29 €
621 à 762	31 €	30 €
>762	32 €	31 €

En cas d'absence des informations nécessaires au calcul des tarifs (quotient familial, n° CAF....), le tarif le plus élevé sera appliqué.

Pour les enfants extérieurs à la commune, une majoration de 25 % sera appliquée aux tarifs détaillés dans le tableau.

En cas d'inscription pour la totalité des semaines proposées, pour la période d'été, un seul tarif sera appliqué de 35 €/semaine et par enfant.

- **Cimetière et columbarium :**

Cimetière	
Concession 50 ans	50,00 €
Concession perpétuelle	150,00 €
Taxe d'exhumation	40,00 €
Ouverture de caveau	30,00 €
Caveau 1 place	910,00 €
Caveau 2 places	1330,00 €
Caveau 3 places	1905,00 €
Columbarium	
Concession 50 ans	205,00 €
Concession perpétuelle	550,00 €
Taxe d'ouverture d'une urne	30,00 €
Plaque funéraire	40,00 €

- **Locations du site de Chabrolles :**

TARIFS CHABROLLES TOURISME	
Hébergement Bungalow du 01/04 au 30/09	
1 Nuitée (draps compris)	60,00 €
3 Nuitées (draps compris)	150,00 €
1 semaine (draps compris)	270.00 €
2 semaines (draps compris)	500.00 €
Option ménage	30.00 €
Hébergement Bungalow du 01/10 au 31/03	
1 Nuitée (draps compris)	30.00 €
Camping du 01/01 au 31/12	
La nuitée	6.00 € / pers
Enfant jusqu'à 6 ans	Gratuit
Lavage (+dose lessive)	5.00 €
Supplément animal	5.00 €
Camping du 01/10 au 31/03	
Caravane (la nuitée)	6.00 € / pers

TARIFS CHABROLLES PLONGEE <i>Du 01/01 au 31/12</i>	
Hébergement Bungalow	
1 Nuitée (draps compris)	60,00 €
3 Nuitées (draps compris)	150,00 €
1 semaine (draps compris)	270,00 €
2 semaines (draps compris)	500,00 €
Option ménage	30,00 €
Créneaux semaine	
Créneaux de 2 h	85,00 €
2 créneaux successifs	128,00 €
Journée complète	215,00 €
Créneaux Week End	
Créneaux de 2 h	128,00 €
2 créneaux successifs	175,00 €
Journée complète	290,00 €
Forfait gonflage	
La journée	35,00 €
Forfait semaine 5 jours	
Du lundi au Vendredi	845,00 €

▪ **Site de Chabrolles Espaces Culturels :**

	Associations locales :	Associations extérieures :
Entrées payantes	100 €	150 €
Entrées gratuites	<i>Location gratuite</i>	100 €
Mise à disposition matériel de sono :	50 €	50 €

▪ **Ticket de cantine :**

Le ticket	3,00 €
-----------	--------

▪ **Automates de la halte nautique :**

Bornes n° 1 à 12 : 6.00 € pour 24h d'eau et d'électricité

Borne n° 13 (réservée aux péniches) : 15.00 € pour 24h d'eau et d'électricité

▪ **Tarif automate aire de Camping-car :**

5.00 € pour 10 minutes d'eau.

- Autorise le maire à signer la convention de partenariat pour le développement des bibliothèques et médiathèques de catégorie 1, 2, 3 et 4 des communes du Cher.
- Décide d'accorder une subvention d'un montant de 100 € (soit 50€ pour 2 élèves inscrits) au C.F.A. Bâtiment de Marzy.
- Décide de reconduire le centre de loisirs sans hébergement. Il se déroulera du 11 au 15 février 2019 et du 06 au 10 avril 2019.
- Décide de créer 2 postes d'animateurs ayant le BAFA ou stagiaire BAFA, sur la base de 30/35ème rémunérés à l'indice brut 348 indice majoré 326 échelle C1, pour assurer l'encadrement des activités du CLSH

Pour extraits conformes
Le Maire,
NACCACHE Roger,

